



Action 212 : Trajectoires des fermes de polyculture élevage

Définition du traitement

Jean HIRSCHLER, mars 2017

Sommaire

Résumé.....	2
Problématique	4
Le projet redSpyce.....	4
Insertion du présent travail dans redSpyce	4
Périmètre géographique.....	4
Période.....	4
Mode opératoire	5
La base de données	5
Les sources.....	5
La constitution de la base de données.....	6
L'appariement	8
L'apurement.....	8
Une typologie des exploitations.....	9
La typologie construite pour redSpyce.....	9
Un indicateur de taille économique	9
Trajectoires	10
Deux grands types d'extractions.....	10
Les requêtes PRA.....	10
Les matrices de passage	11
ANNEXES	12
Annexe 1-codification des surfaces PAC et agrégation des surfaces	12
Annexe 2-construction des pseudo-PBS	14
Annexe 3 - liste et cartes des petites régions agricoles (PRA).....	17

Abréviations, sigles

ACTA : Association de Coordination Technique Agricole
BDNI : Base de Données Nationale de l'Identification
CA : Chambre d'Agriculture
CI : cultures industrielles
COP : céréales et oléo-protéagineux
CP : cultures permanentes
CRA : Chambre Régionale d'Agriculture
CRAN : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt
INOSYS : Réseau de références technico-économiques
OTEX : orientation technico-économique (méthodologie RA)
PAC : politique agricole commune
PBS : production brute standard
PCE : polyculture-élevage
PEP : Pôle Economie et Prospective des Chambres d'Agriculture de Normandie
PRA : petite région agricole
RA : recensement agricole
RedSpyce : Résilience Efficacité et Durabilité des Systèmes de PoLYCulture-
Elevage
SAA : statistique agricole annuelle
SAU : surface agricole utilisée
SDSA : Service Départemental de la Statistique Agricole
SF : surface fourragère
SRISE : Service Régional de l'Information Statistique et Economique
UTA : unité de travail annuel

Résumé

Le projet « redSpyce » (Résilience Efficacité et Durabilité des Systèmes de Polyculture-Elevage) a pour but de contribuer à l'amélioration des performances des fermes de polyculture élevage (PCE).

Au sein de ce projet, l'action 212 vise à décrire et expliquer les trajectoires récentes des exploitations de PCE dans quatre régions françaises (Lorraine, Normandie, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire). Cette action est réalisée en collaboration entre le Pôle économie et prospective des Chambres d'agriculture de Normandie (PEP) et le Service régional d'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Normandie. Un groupe restreint de pilotage apporte un appui à l'interprétation des résultats.

Les trajectoires des exploitations sont étudiées à travers l'appariement des données PAC, BDNI et quotas 2007 et 2014. Le but est donc de retrouver les exploitations ces deux années et de caractériser leur évolution.

Chaque exploitation est rattachée à une catégorie typologique en 2007 puis en 2014. Les exploitations « mutantes » sont repérées et quantifiées.

Une étude cartographique par petite région agricole est également réalisée, elle permet de situer spatialement les évolutions.

Cette note décrit le cadre méthodologique général et les termes de référence de l'étude, établis par le PEP. Elle est complétée par une note spécifique centrée sur les questions d'appariement des données, réalisée par le SRISE Normandie¹.

¹ Etude RedSpyce, Constitution de la base 2007-2010-2014 : méthode et résultats pour les régions Lorraine, Normandie, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire, SRISE Normandie (Yvon Gourlaouen) - version au 14 octobre 2016

Problématique

Le projet redSpyce

Le projet « redSpyce » (Résilience Efficacité et Durabilité des Systèmes de Polyculture-Elevage) a pour but de contribuer à l'amélioration des performances des fermes de polyculture élevage (PCE), par la production de références nouvelles, d'outils simples et rapides d'utilisation pour sécuriser leur fonctionnement. Il est conduit sur 4 ans (2016-2019) par l'ACTA en partenariat avec plusieurs instituts techniques et autres organismes.

Il s'agit de caractériser le couplage (ou intégration) culture/élevage et d'en faire une force, un atout concret et objectif de l'accroissement des performances des fermes PCE. Le projet vise aussi à évaluer la résilience de ces systèmes à différents niveaux. Un diagnostic sur l'évolution de la PCE et une prospective de son évolution à venir sont intégrés au projet.

Le projet redSpyce débouchera sur des propositions de politiques publiques, et sur des outils à destination de l'enseignement agricole et des organismes de conseil.

Insertion du présent travail dans redSpyce

La présente étude constitue le module « 212 - Trajectoires des fermes de polyculture élevage, sur la base du recensement agricole » du projet.

Il s'agit d'analyser la présence et l'évolution des fermes de PCE, au-delà d'une simple comparaison de deux « photographies » successives (par exemple les deux recensements agricoles de 2000 et 2010).

L'idée est de caractériser le profil typologique (élevage, PCE ou cultures) des exploitations, puis d'établir quelles trajectoires ont été suivies, avec quelle probabilité (par exemple transformation de « éleveur » en « PCE », ou de « PCE » en « cultivateur »).

Cette analyse s'inspire d'une étude réalisée dans l'Orne sur l'échantillon des enquêtes structure de 2000 et 2005².

Périmètre géographique

L'analyse est à réaliser sur 4 « régions » (anciennes régions Lorraine, Midi Pyrénées, Pays de Loire, et la Normandie considérée comme un tout).

Elle est à détailler par petite région agricole (PRA).

Période

La période à considérer avait au départ été calquée sur les recensements agricoles (RA) 2000 et 2010, pressentis comme source possible.

Mais la période la plus intéressante se situe entre 2006 et 2015, car elle a vu la conjoncture évoluer fortement, en particulier les rapports de prix entre produits animaux et produits végétaux. De ce fait, et aussi pour des raisons techniques liées aux possibilités d'appariement des données, il a été décidé de positionner les

² « Évolutions de l'agriculture ornaise 2000- 2005 : les résultats de l'Enquête Structure 2005 et les trajectoires depuis 2000 », Jean HIRSCHLER (CA61) et Michel COURET (SDSA61) juin 2006.

deux extrémités de la période en 2007 et 2014 et de recourir à d'autres sources que les RA.

Mode opératoire

L'étude est conduite par le Pôle Economique et Prospective des Chambres d'Agriculture de Normandie (PEP), en lien étroit avec les Services Régionaux de l'Information Statistique et Economique (SRISE), en particulier le SRISE Normandie chargé des traitements, en accord avec les SRISE des 3 autres régions.

Compte tenu du secret statistique, le protocole de travail est le suivant : les données sources restent domiciliées au SRISE ; la constitution des fichiers repose sur le SRISE Normandie ; les tableaux souhaités sont définis par le PEP ; ils sont extraits par le SRISE et transmis au PEP sous forme agrégée et secrétisée, pour analyse.

Les résultats partiels sont discutés périodiquement au sein d'un groupe de pilotage restreint de l'action 212³, afin d'en faire une lecture critique et d'orienter la suite des travaux.

La base de données

Les sources

L'étude envisagée implique d'apparier des données disponibles sur un champ statistique comparable, à deux dates différentes. Vérification faite auprès des services statistiques, il s'est avéré que cet appariement n'était pas possible entre les deux recensements agricoles.

L'hypothèse d'un travail sur l'enquête « structure » 2013 a été envisagée, mais avec seulement un recul de 3 ans dans ce cas (données appariables avec le RA 2010), et un problème lié au caractère non exhaustif des données.

Par contre les données administratives sont apparues davantage exploitables : il s'agit des déclarations PAC de surface et de primes animales, et de divers fichiers administratifs complémentaires (quotas et BDNI notamment). Cela suppose :

- 1/ de constituer pour chacune des années un « fichier plat » rassemblant les informations relatives à chaque exploitation,
- 2/ d'apparier les deux fichiers plats, celui de 2007 et celui de 2014, en tentant de « retrouver » en 2014 les exploitations présentes en 2007.

Cette voie présente l'avantage de pouvoir se centrer sur la période la plus intéressante, comme on l'a vu, alors que les recensements auraient ciblé une période d'une part plus ancienne, et d'autre part plus hétérogène (2000-2005 avec des prix agricoles relativement bas, et des végétaux bon marché ; puis 2006-2010 en fort contraste avec la précédente).

Par contre les fichiers plats présentent plusieurs lacunes : pas de données sur la main d'œuvre des exploitations ; pas de données sur certaines activités des exploitations, qui peuvent être partie prenante de la PCE : notamment l'élevage de

³ Groupe permanent : Nelly DUBOSC, CRA-Occitanie ; Michel LAFONT, CRAN ; Christophe PERROT, Institut de l'élevage ; Sonia RAMONTEU, ACTA

granivores ; des données imparfaites sur d'autres : élevage ovin notamment, où la distinction lait/viande n'apparaît pas.

Il a donc été décidé de tenter un troisième appariement, recoupant cette fois les deux fichiers plats avec le RA 2010, afin de savoir au moins quelle était la situation 2010 des exploitations étudiées, et même si cela n'apporte rien sur la dynamique des éléments manquants.

Au final, la base de données constituée doit donc :

- couvrir l'ensemble des exploitations présentes en 2007 ou en 2014 dans au moins un des fichiers administratifs retenus ;
- et rassembler, pour chaque exploitation, les informations administratives du fichier plat 2007, les informations 2010 issues du RA, et les informations administratives du fichier plat 2014.

La constitution de la base de données

Les données rassemblées dans la base sont les suivantes :

- à partir des déclarations PAC de surface, les agrégats suivants :

SURFACES	Céréales	Dcl Surf	2007	2014
	Oléagineux	Dcl Surf	2007	2014
	Protéagineux	Dcl Surf	2007	2014
	<i>ss total COP</i>			
	Betterave sucrière	Dcl Surf	2007	2014
	Plantes textiles	Dcl Surf	2007	2014
	Autres cultures industrielles	Dcl Surf	2007	2014
	<i>ss total Ci</i>			
	Maïs fourrage	Dcl Surf	2007	2014
	Prairies temporaires	Dcl Surf	2007	2014
	Prairies artificielles	Dcl Surf	2007	2014
	Autres cultures fourragères	Dcl Surf	2007	2014
	STH productives	Dcl Surf	2007	2014
	STH peu productives	Dcl Surf	2007	2014
	<i>ss total SF</i>			
	Vigne	Dcl Surf	2007	2014
	Arboriculture	Dcl Surf	2007	2014
	Horti-pépi	Dcl Surf	2007	2014
	<i>ss total CP</i>			
	Légumes de plein champ	Dcl Surf	2007	2014
	Pomme de terre	Dcl Surf	2007	2014
Jachères	Dcl Surf	2007	2014	
Autres surfaces	Dcl Surf	2007	2014	
SAU exploitation	Dcl Surf	2007	2014	
<i>sous-total grandes cultures :</i>		COP+Ci+Pommes de terre+Legumes de plein champ		

Le détail de chaque culture déclarée à la PAC (blé, orge etc...) n'a pas à être conservé dans la base.

La constitution des différents agrégats suppose de définir exactement quels codes PAC entrent dans chacun, et ce, pour 2007 puis pour 2014 indépendamment, dans la mesure où les codes ont significativement évolué.

Cf. annexe 1 pour cette codification des surfaces.

- à partir de la BDNI et des aides PAC animales, les agrégats animaux suivants :

BDNI *	Vaches laitières présentes	BDNI	au 01/11/2007*	au 01/11/2014*	femelles ayant vêlé de race L* ou (croisée (39) et de père de race L et (de mère de race L ou 39))
	Vaches allaitantes présentes	BDNI	au 01/11/2007*	au 01/11/2014*	vaches (femelles ayant vêlé) autres que vaches laitières
	Sorties vaches de réforme	BDNI	2007	2014	sorties boucherie femelles vêlées
	Sorties JB	BDNI	2007	2014	sorties boucherie mâles de 245 à 732 jours
	Sorties bœufs	BDNI	2007	2014	sorties boucherie mâles >=733 jours
	Sorties Génisses boucherie > 2 ans	BDNI	2007	2014	sorties boucherie femelles non vêlées > 24 mois
	Sorties Veaux boucherie < 1an	BDNI	2007	2014	sorties boucherie males et femelles <=244jours
	Sorties broutards	BDNI	2007	2014	sorties élevage males >=92 jours
	Bovins présents totaux	BDNI	au 01/11/2007*	au 01/11/2014*	
* (01/11 comme pour le RA2010)					
PMTVA	nombre de vaches primées		2007	2014	
Primes ovines	nombre de brebis primées		2007	2014	effectifs des troupes >50 car les aides 2014 se limitent à celles-ci (bien que pour 2007 la limite soit à 10 têtes)

Les ovins identifiables à travers les primes ovines sont ventilés entre ovins viande et ovins-lait selon le % de brebis viande et lait au RA, pour les exploitations retrouvées dans le RA2010. Pour les autres, en fonction du % départemental du RA2010.

- à partir du fichier des références laitières, les quotas laitiers 2007 et 2014.
- les données du RA2010 importées dans la base de données sont les suivantes :
 - a) les données de surface et de cheptel identiques à celles des fichiers plats (sauf le quota, absent du RA).
 - b) des données complémentaires (informations absentes des fichiers plats) :

1 / main d'œuvre

UTA chefs et coexploitants	calculé
autres UTA familiales	calculé
UTA salariés permanents	calculé
autres UTA non familiales	calculé
UTA totales	calculé

UTA totales **calculé**

age du plus jeune coexploitant calculé

2 / granivores

capacité porcs post-sevrage	509
capacité porcs engraissement	514
capacité porcs truies	519

effectifs truies présentes 501
effectifs total porcins présents 500

capacité poules et poulettes 720
 surface bâtiments V. de chair 721

poulets de chair 704
 dindes et dindons 705
 canards et oies 706+707+708
effectifs total volailles somme 701 à 713

3 / pratiques en lien avec association polyculture-élevage

superficie de cult. Annuelles ayant reçu la même culture pdt 3 ans	604
--	-----

superficie totale pâturée	patexpsur
nombre d'animaux sur pacages collectifs	patcolq
durée sur pacages collectifs (mois)	patcolmoisq

surface utilisée pour épandage fumier/fientes	p 16 '101
surface utilisée pour épandage lisier/purin	p 16 '103
surface utilisée pour épandage boues	p 16 '105

export d'effluents : 1 / 0	p 16
traitement d'effluents : 1 / 0	p 16
import d'effluents : 1 / 0	p 16

SAU sans engrais minéral	p 16 '201
--------------------------	-----------

siqo 1 / 0	p 18
AB 1 / 0	p 18
diversification 1 / 0	p 18
circuits courts 1 / 0	p 19

4 / variables synthétiques

PBS	calculé
OTEX	calculé

[Les numéros renvoient aux numéros du questionnaire RA, la mention « calculé » correspond à des variables calculées mais résidentes dans le fichier RA]

L'appariement

L'appariement de ces données repose sur un travail méthodologique important du SRISE Normandie, décrit dans une note spécifique : « Etude RedSpyce, Constitution de la base 2007-2010-2014 : méthode et résultats pour les régions Lorraine, Normandie, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire, SRISE Normandie (Yvon Gourlaouen) - version au 16 septembre 2016 ».

Les principales difficultés tiennent au fait que :

- 1/ lors de la constitution des fichiers plats, certaines exploitations peuvent figurer dans un fichier source et pas l'autre ;
- 2/ les exploitations trouvées en 2007 peuvent n'être retrouvées que partiellement en 2014.

Cela implique de prévoir des règles systématiques face à chaque situation de ce type. Ces règles ont été mises au point par le SRISE, discutées avec le PEP et testées (en termes de résultats obtenus et de plausibilité).

Les algorithmes de traitement correspondants ont été mis au point en parallèle, ce qui rendra la constitution d'une base équivalente plus facile à l'avenir, y compris sur d'autres périodes et dans d'autres régions.

L'apurement

L'apurement a consisté à définir un niveau de fiabilité pour chacune des exploitations présentes dans la base. En particulier des *situations* anormales ont été repérées et caractérisées, par exemple : primes à la vache allaitante présentes sans effectif de vaches allaitantes à la BDNI l'une des années ; ou des *évolutions* anormales : par exemple effectifs d'animaux en 2007 et 2014, mais pas en 2010.

Il a été choisi de ne lancer les extractions que sur le niveau de sécurité le plus élevé (c'est-à-dire en se passant d'exploitations présentant des incohérences).

On a gardé néanmoins la possibilité de lancer des requêtes sur la base complète, afin de disposer du total des déclarations et de pouvoir mesurer l'écart avec la base apurée.

Une typologie des exploitations

La typologie construite pour redSpyce

Le projet redSpyce nécessite de délimiter la polyculture élevage par rapport aux systèmes d'élevage « purs » et aux systèmes cultivateurs « purs ».

La définition de la PE dans le projet redSpyce est la suivante : « présence d'un atelier culture et d'un atelier élevage sur l'exploitation », ce qui laissait beaucoup de liberté quant à la typologie.

Dans la mesure où le travail sur des données chiffrées nécessitait de préciser cette définition, les contours de la PCE (et des autres grands types d'exploitations) ont donné lieu à une définition *ad hoc* pour l'action 212. Il a été choisi de s'inspirer de la typologie INOSYS, et de rester à un niveau assez simple.

On a pu vérifier que cette typologie est proche de celle retenue pour les travaux de l'axe 1 du projet redSpyce.

La typologie a été retenue après de multiples échanges au sein du groupe de pilotage et quelques extractions-tests pour ajuster certains seuils. Elle repose sur les seuils suivants :

condition 1	condition 2	condition 3	GROUPE
avec élevage identifiable (1) <small>et avec Surface > 0</small>	SF (2) < 0.66*SAU ou "Gdes cultures" (3) >= 40 ha >> POLYC-ELV ou cultures pérennes >= 1.5 ha	[>=10 VL OU (quota >0 et VL>0)]	PE bovin-lait
		SINON	PE autre
sinon	sinon >> ELV	[>=10 VL OU (quota >0 et VL>0)]	ELV bovin-lait
		SINON	ELV autre
	cultures pérennes > 1.5 ha et grandes cultures (3) < 20ha		CP
	cultures pérennes < 1.5 ha et Grandes cultures (3) >= 20 ha		GdC
	cultures pérennes >= 1.5 ha et Grandes cultures (3) >= 20 ha		Cult mixte
	autres cas avec surface		autres avec S
	autres cas sans surface		autres sans S

(1) élevage identifiable [>=10 VL OU (quota >0 et VL>0)] OU (VA primée PMTVA >=10) OU (VA présente bdni >=10) OU (JB + bœufs + génisses vendus bdni >= 10) OU (brebis présente/primée >=50)

(2) SF STH+ PT+ PA+ MF+ cultures fourragères autres (Dcl surfaces)

(3) Grandes cultures COP + Ci + PdT + Leg Plein champ

Pour chaque exploitation présente dans la base, sa catégorie typologique 2007 est donc établie, puis, indépendamment, sa catégorie 2014. Sa catégorie 2010 (source RA) ne peut être établie car le RA ne comporte pas le quota laitier.

Un indicateur de taille économique

Par ailleurs une variable a été créée pour caractériser la dimension économique de chaque exploitation, en 2007 puis, indépendamment, en 2014 : il s'agit d'une production brute standard (PBS) spécifique au projet redSpyce (intitulée « pseudo-PBS » dans la suite).

Comme les PBS classiques du RA, la pseudo-PBS est calculée à partir des variables physiques *présentes dans la base* (donc : à partir d'agrégats comme « céréales », « oléagineux », etc.... et non à partir de chaque espèce comme dans le RA). Les coefficients ont été basés sur ceux de l'enquête structure 2013 (« PBS 2010 »), pondérés par agrégat pour chaque région. Ce sont les mêmes coefficients pour le calcul de la pseudo-PBS2007 et de la pseudo-PBS2014. Le mode de calcul détaillé figure en annexe 2.

Ces « pseudo-PBS » sont calculées atelier par atelier, pour grandes cultures, les cultures permanentes, l'élevage laitier et les autres élevages : ces quatre composantes sont présentes séparément dans la base, ce qui permet de connaître la contribution des différentes activités à la pseudo-PBS totale, pour chaque exploitation, et ce, pour les deux années.

Nota : ces « pseudo-PBS » sont évidemment lacunaires, puisqu'elles ne comprennent pas les activités d'élevage granivore.

Trajectoires

Des variables booléennes de « trajectoires » ont également été construites : par exemple « exploitation ayant accru sa surface de plus de x % entre 2007 et 2014 ». Elles doivent permettre un comptage des exploitations ayant connu une certaine dynamique.

Les thématiques à explorer par ce biais pourront porter par exemple sur : l'évolution en SAU, en quota, l'évolution dans l'équilibre entre surface fourragère et cultures, l'évolution dans l'équilibre des différentes activités (pseudo-PBS).

Deux grands types d'extractions

Les tableaux à extraire de la base sont principalement de deux grands types :

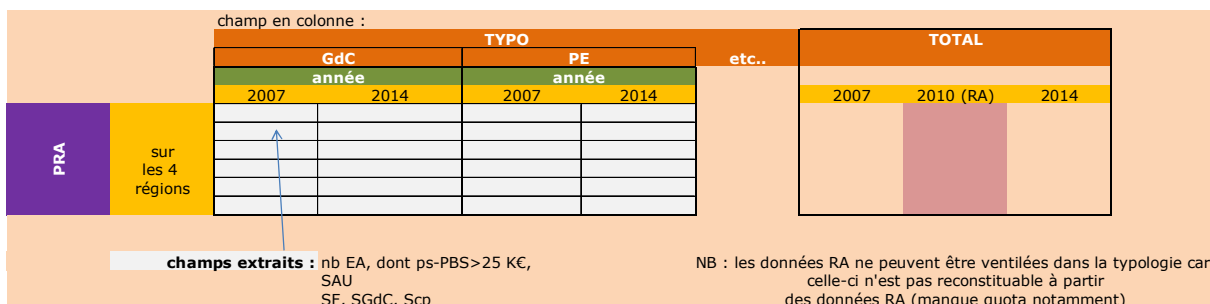
Les requêtes « PRA »

Il s'agit de construire un tableau croisant les petites régions agricoles et les groupes typologiques, et ce, pour chacune des deux années.

Sur ce modèle, on peut alors extraire par année (2007, 2014) : le nombre d'exploitations, le cumul des surfaces (SAU, SF, grandes cultures etc...), le cumul du quota, le cumul de la pseudo-PBS totale ou par activité. On peut également dénombrer les exploitations ayant connu une certaine dynamique (cf. § trajectoires), etc...

La situation au RA2010 permet de disposer d'un point intermédiaire pour certaines variables (nombres d'exploitations, surfaces, etc...), mais seulement pour l'ensemble des exploitations car la typologie n'est pas établie pour le RA.

Concrètement le tableau se présente comme suit :



Cette analyse consiste donc à superposer deux photographies, mais avec une dimension géographique qui permet de se raccorder aux évolutions globales des territoires. Des illustrations cartographiques sont évidemment prévues. La liste et les cartes des PRA figurent en annexe 3.

Les « matrices de passage »

L'autre type d'analyse est plus dynamique, elle vise à caractériser les « mutations », c'est-à-dire les cas où une exploitation se trouve dans une catégorie typologique en 2007 et passe dans une autre en 2014.

Il s'agit donc de compter les exploitations dans une matrice du type suivant :

filtre : **REGION**

champ en colonne :

	catégorie 2014									disparus
	PE lait	PE autres	EivL	Eiv autres	GCult	CP	cult mxt	autres avec S	autre sans S	
PE lait										
PE autres										
EivL										
Eiv autres										
GCult										
CP										
cult mxt										
autres avec S										
autre sans S										
apparus										

Outre le comptage des exploitations mutantes ou non, cette analyse peut donner lieu par exemple à :

- un comptage de la SAU-2007 et de la SAU-2014 dans chaque case (et donc de l'évolution moyenne de ce critère), idem pour les différents types de surfaces et de cheptels,
- un comptage de la PBS totale ou par activité, en 2007 puis en 2014 et là aussi de mesurer l'évolution,
- un comptage de données complémentaires issues du RA2010, par exemple pour localiser les UTA ou les élevages granivores dans cette matrice,
- un comptage des exploitations ayant connu une trajectoire donnée (par exemple celles ayant fortement accru leur SAU, etc...)

Document rédigé

Les résultats donneront lieu à un document rédigé au cours du 1^{er} trimestre 2017.

2007			2014		
PAC 2007			PAC 2014		
regroupement	Codes Pacar	Libellés	regroupement	Codes Pacar	Libellés
céréales	(BD)	Blé dur	céréales	AC	Autres céréales
	(BT)	Blé tendre		AL	Alpiste
	(BU)	Blé dur ss. dem. suppl.		AS	Autres semences de céréales commercialisées
	AC	Autres céréales		AP	Avoine printemps
	AL	Alpiste		AH	Avoine hiver
	AV	Avoine		BA	Blé dur hiver
	BA	Blé dur hiver		BB	Blé dur printemps
	BB	Blé dur printemps		BG	Blé dur printemps semé tardivement (après le 31/05)
	BH	Blé tendre hiver		BI	Blé tendre hiver
	BP	Blé tendre printemps		BP	Blé tendre printemps
	EP	Epeautre		EP	Epeautre
	EX	Semences d'épeautre		MA	Maïs
	MA	Maïs		MI	Millet
	MI	Millet		MS	Maïs semence
	MS	Maïs semence		OH	Orge d'hiver
	OH	Orge d'hiver		OP	Orge de printemps
	OP	Orge de printemps		RZ	Riz
R1	Semences de riz - grains longs	SB	Semences de blé dur commercialisées		
R2	Semences de riz - grains courts	SE	Seigle		
RZ	Riz	SH	Sorgho		
SE	Seigle	SR	Sarrasin		
SH	Sorgho	TR	Triticale		
SR	Sarrasin	AO	Autres oléagineux		
TR	Triticale	CP	Colza de printemps		
AO	Autres oléagineux	CH	Colza d'hiver		
CP	Colza de printemps	CO	Chanvre oléagineux		
CH	Colza d'hiver	GI	Gel industriel hors betterave		
CO	Chanvre oléagineux	LN	Lin non textile		
GI	Gel industriel hors betterave	LX	Semences de lin oléagineux		
LN	Lin non textile	MT	Moutarde		
LX	Semences de lin oléagineux	SO	Soja		
MT	Moutarde	TB	Tournesol MAE biné		
SO	Soja	TO	Tournesol		
TB	Tournesol MAE biné	AE	Autres oléagineux commercialisés		
TO	Tournesol	CP	Colza de printemps		
AE	Autres oléagineux commercialisés	C3	Colza de printemps commercialisé		
CP	Colza de printemps	CH	Colza d'hiver		
C3	Colza de printemps commercialisé	CS	Colza d'hiver commercialisé		
CH	Colza d'hiver	LN	Lin non textile		
CS	Colza d'hiver commercialisé	LJ	Lin non textile commercialisé		
LN	Lin non textile	MT	Moutarde		
LJ	Lin non textile commercialisé	MO	Moutarde commercialisée		
MT	Moutarde	SO	Soja		
MO	Moutarde commercialisée	TO	Tournesol		
SO	Soja	TS	Tournesol commercialisé		
TO	Tournesol	NB	Navette commercialisée		
TS	Tournesol commercialisé	NT	Navette		
NB	Navette commercialisée	OE	Oeillette		
NT	Navette	OT	Oeillette commercialisée		
OE	Oeillette	S1	Soja commercialisé		
OT	Oeillette commercialisée	A1	Autres protéagineux commercialisés		
S1	Soja commercialisé	A2	Pois de printemps semé tardivement (après le 31/05)		
A1	Autres protéagineux commercialisés	FF	Féveroles commercialisées		
A2	Pois de printemps semé tardivement (après le 31/05)	FH	Féveroles semées tardivement (après le 31/05) commercialisées		
FF	Féveroles commercialisées	FL	Féveroles		
FH	Féveroles semées tardivement (après le 31/05) commercialisées	FM	Fèves commercialisées		
FL	Féveroles	FT	Féveroles semées tardivement (après le 31/05)		
FM	Fèves commercialisées	FV	Fèves		
FT	Féveroles semées tardivement (après le 31/05)	LP	Lupin doux		
FV	Fèves	LK	Lupin doux commercialisé		
LP	Lupin doux	LL	Lupin doux semé tardivement (après le 31/05) commercialisé		
LK	Lupin doux commercialisé	LR	Lupin doux semé tardivement (après le 31/05)		
LL	Lupin doux semé tardivement (après le 31/05) commercialisé	PH	Pois d'hiver		
LR	Lupin doux semé tardivement (après le 31/05)	PB	Pois d'hiver commercialisé		
PH	Pois d'hiver	PP	Pois de printemps		
PB	Pois d'hiver commercialisé	P9	Pois de printemps commercialisé		
PP	Pois de printemps	I2	Pois de printemps semé tardivement (après 31/05) commercialisé		
P9	Pois de printemps commercialisé	PR	Autres protéagineux		
I2	Pois de printemps semé tardivement (après 31/05) commercialisé	BE	Betterave industrielle (non compris semences)		
PR	Autres protéagineux	BT	Betterave non fourragère (y compris semences)		
BE	Betterave sucrière	BT	Betterave non fourragère (y compris semences)		
GB	Gel betterave	C7	Chanvre		
CV	Chanvre fibres	C8	Chanvre commercialisé		
CU	Chanvre autre	LT	Lin fibres		
CW	Semences de chanvre	LW	Lin fibres commercialisé		
LT	Lin fibres	AR	Plantes aromatiques (autres que vanille)		
LS	Semences de lin fibres	LA	Lavande, lavandin commercialisé		
LU	Lin autre	LV	Lavande, lavandin		
PA	Plantes méd. annuelles (admissibles)	P4	Plantes à parfum, méd. ornement. aroma. péren. commercialisées		
PM	Plantes à parfum, méd. ornement. aroma. (non admissibles)	PS	Plantes à parfum, méd. ornement. aroma. annuelles commercial.		
PO	Plantes à parfum, ornement. aroma. (admissibles)	PV	Plantes à parfum, méd. ornement. aroma. pérennes		
HO	Houblon	UM	Plantes à parfum (autres que géranium et vétiver)		
DC	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (n. c. semences)	YO	Plantes à parfum (autres que géranium et vétiver) commercialisées		
VJ	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (n. c. semences)	YH	Plantes aromatiques (autres que vanille) commercialisées		
HD	Cultures industrielles diverses (n. c. semences)	PW	Plantes médicinales, à parfum, ornement. aroma. annuelles		
HB	Cultures industrielles diverses (n. c. semences)	EN	Autres cultures énergétiques		
LA	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	SG	Semences potagères		
LV	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	SM	Semences et plants divers		
P4	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	TA	Tabac		
PS	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	TD	Tabac commercialisé		
PV	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	CK	Chicorée		
UM	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	CE	Chicorée commercialisée		
YO	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)				
YH	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)				
PW	Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)				
EN	Autres cultures énergétiques				
SG	Semences potagères				
SM	Semences et plants divers				
TA	Tabac				
CI	Chicorée à inuline				

Annexe 2-construction des pseudo-PBS

Le tableau ci-dessous part des coefficients PBS 2010 (utilisés dans l'enquête Structure 2013). Chaque ligne est rattachée à une catégorie de surfaces définies dans redSpyce (cf. § « La constitution de la base de données ») : cf. colonne « regroupements ».

PBS 2010 (stru 2013)								
Code	Intitulé	Unité					regroupements	
B_1_1_1	Blé tendre et épeautre	Euros par ha	1518	1280	1183	1177	957	céréales
B_1_1_2	Blé dur	Euros par ha	1413	1263	1181	1607	1095	céréales
B_1_1_3	Seigle	Euros par ha	1174	1003	820	884	616	céréales
B_1_1_4	Orge	Euros par ha	1197	1072	974	949	756	céréales
B_1_1_5	Avoine	Euros par ha	964	949	675	779	527	céréales
B_1_1_6	Mais grain (non irrigué)	Euros par ha	1270	1327	1152	1315	1462	céréales
B_1_1_7	Riz	Euros par ha	1567	1567	1567	1567	1567	céréales
B_1_1_99	Autres céréales	Euros par ha	891	815	750	798	618	céréales
B_1_2	Légumes secs et protéagineux - total	Euros par ha	1041	1092	799	880	525	protéagineux
B_1_2_1	Pois, fèves et lupins doux	Euros par ha	1041	1092	799	880	525	
B_1_2_2	Légumes secs et cultures protéagineuses autres	Euros par ha	1041	1092	799	880	525	
B_1_3	Pommes de terre (y c les primeurs et les plants)	Euros par ha	7906	5428	6793	17521	6948	PdT
B_1_4	Betteraves sucrières (à l'exception des semences)	Euros par ha	2383	2371	2357	2387	2545	Betterave indus
B_1_5	Plantes sarclées fourragères (à l'exception des semences)	Euros par ha	213	213	213	213	213	autres fourrages
B_1_6_1	Tabac	Euros par ha	8325	8325	8325	8720	7791	Autres ci
B_1_6_2	Houblon	Euros par ha	5348	5348	5348	5348	5348	Autres ci
B_1_6_3	Coton (déclaré NE)	Euros par ha	0	0	0	0	0	
B_1_6_4	Colza ou navette	Euros par ha	1502	1393	1266	1289	1157	oléagineux
B_1_6_5	Tournesol	Euros par ha	1101	974	1057	975	852	oléagineux
B_1_6_6	Soja	Euros par ha	1046	1046	1019	686	1065	oléagineux
B_1_6_7	Lin oléagineux	Euros par ha	1262	1012	1018	707	572	oléagineux
B_1_6_8	Autres plantes oléagineuses ou textiles	Euros par ha	2333	1670	1707	1108	1467	oléagineux
B_1_6_9	Lin textile	Euros par ha	2132	1920	1948	1454	1948	PI fibre
B_1_6_10	Chanvre	Euros par ha	3104	2909	3104	3142	2031	PI fibre
B_1_6_11	Autres plantes textiles	Euros par ha	2132	1920	1948	1454	1948	PI fibre
B_1_6_12	Plantes aromatiques, médicinales et condimentaires	Euros par ha	2012	2012	2012	2012	2012	Autres ci
B_1_6_99	Autres plantes industrielles non mentionnées ailleurs	Euros par ha	2012	2012	2012	2012	2012	Autres ci
B_1_7	Légumes frais, melons, fraises	Euros par ha						
B_1_7_1	Légumes frais, melons, fraises, de plein champ ou sous abri bas (non accessible)	Euros par ha						
B_1_7_1_1	Légumes frais, melons, fraises, culture de plein champ	Euros par ha	4404	5261	7214	6734	9231	Légumes de plein champ
B_1_7_1_2	Légumes frais, melons, fraises, culture maraîchère	Euros par ha	27120	27120	27120	27120	27120	horti-pepi
B_1_7_2	Légumes frais, melons, fraises, sous serre ou sous autre abri (accessible)	Euros par ha	81351	81351	81351	81351	81351	horti-pepi
B_1_8	Fleurs et plantes ornementales (non compris pépinières) de plein air ou sous abri bas (non accessible)	Euros par ha	118612	118612	118612	118612	118612	
B_1_8_1	Fleurs et plantes ornementales (non compris pépinières) de plein air ou sous abri bas (non accessible)	Euros par ha	118612	118612	118612	118612	118612	
B_1_8_2	Fleurs et plantes ornementales (non compris pépinières) sous serre ou sous autre abri (accessible)	Euros par ha	184100	184100	184100	184100	184100	horti-pepi
B_1_9	Total fourrages	Euros par ha						
B_1_9_1	Prairies temporaires	Euros par ha	74	74	63	63	51	PT
B_1_9_2	Plantations fourragères annuelles	Euros par ha						
B_1_9_2_1	Mais fourrage	Euros par ha	116	116	95	102	100	MF
B_1_9_2_2	Légumineuses	Euros par ha	139	155	134	146	110	autres fourrages
B_1_9_2_3	Autres plantes fourragères annuelles	Euros par ha	116	116	95	102	100	autres fourrages
B_1_10	Semences et plants de terres arables	Euros par ha	641	1128	1444	1817	2945	céréales
B_1_11	Autres cultures de terres arables	Euros par ha	2333	1670	1707	1108	1467	
B_1_12_1	Jachère non subventionnée	Euros par ha	0	0	0	0	0	
B_1_12_2	Jachère subventionnée	Euros par ha	0	0	0	0	0	
B_2	Jardins familiaux	Euros par ha	0	0	0	0	0	
B_3	Total prairies et pâturages permanents	Euros par ha						
B_3_1	Prairies permanentes	Euros par ha	51	57	53	46	39	STH productives
B_3_2	Pâturages pauvres	Euros par ha	24	6	19	20	14	STH peu productives
B_3_3	Prairies permanentes non exploitées à des fins de production et donnant droit au versement de subventions	Euros par ha	0	0	0	0	0	
B_4	Plantations d'arbres fruitiers et baies	Euros par ha						
B_4_1_1	Espèces fruitières	Euros par ha						
B_4_1_1_1	Espèces fruitières d'origine tempérée	Euros par ha	5132	3188	8045	13600	12197	Arboriculture
B_4_1_1_2	Espèces fruitières d'origine subtropicale	Euros par ha	12602	12602	12602	12453	12453	Arboriculture
B_4_1_2	Baies	Euros par ha	12817	12817	12817	12817	12817	Arboriculture
B_4_1_3	Fruits à coque	Euros par ha	3964	3496	3861	3780	3835	Arboriculture
B_4_2	Agrumiers	Euros par ha	11246	11246	11246	11246	11246	
B_4_3	Oliveraies	Euros par ha	1339	1339	1339	1339	1339	
B_4_3_1	Olives de table (déclaré NS)	Euros par ha	1339	1339	1339	1339	1339	
B_4_3_2	Olives à huile (déclaré NS)	Euros par ha	1339	1339	1339	1339	1339	
B_4_4	Vignes-total	Euros par ha						
B_4_4_1	Vignes pour vins de qualité	Euros par ha	5000	5000	9170	7811	6375	vigne
B_4_4_2	Autres vignes	Euros par ha	6231	6231	6231	4716	4912	
B_4_4_3	Vignes pour raisins de table	Euros par ha	10251	10251	10251	10251	10251	
B_4_4_4	Vignes pour raisins secs	Euros par ha	10251	10251	10251	10251	10251	
B_4_5	Pépinières	Euros par ha	20630	20630	20630	20630	20630	horti-pepi
B_4_6	Autres cultures permanentes	Euros par ha						
B_4_7	Cultures permanentes sous serre	Euros par ha	61351	61351	61351	61351	61351	
B_6_1	Champignons	Euros pour 100m2	9000	9000	9000	9000	9000	
B_6_1	Champignons	Euros par récolte pour 100 m2						
C_1	Equidés	Euros par tête	1429	1429	877	1429	877	equins
C_2_1	Bovins de moins de 1 an	Euros par tête	497	571	619	598	651	Bovins autres
C_2_2	Bovins mâles de 1 à moins de 2 ans	Euros par tête	462	467	468	469	364	Bovins autres
C_2_3	Bovins femelles de 1 à moins de 2 ans	Euros par tête	442	442	442	442	442	Bovins autres
C_2_4	Bovins mâles de 2 ans et plus	Euros par tête	182	182	182	182	182	Bovins autres
C_2_5	Génisses de 2 ans et plus	Euros par tête	186	186	186	186	186	Bovins autres
C_2_6	Vaches laitières	Euros par tête	2216	2067	2291	2310	2103	VL
C_2_99	Autres vaches	Euros par tête	674	674	674	674	674	VA
C_3_1	Ovins total	Euros par tête						
C_3_1_1	Brebis	Euros par tête	102	103	102	102	229	Brebis
C_3_1_99	Autres ovins	Euros par tête	85	103	88	97	68	Brebis
C_3_2	Caprins total	Euros par tête						
C_3_2_1	Chèvres	Euros par tête	531	531	531	531	531	Chèvres
C_3_2_99	Autres caprins	Euros par tête	42	42	42	42	42	Chèvres
C_4_1	Porcelets d'un poids vif de moins de 20 kg	Euros par tête	92	92	92	75	110	grani
C_4_2	Truies reproductrices de 50 kg ou plus	Euros par tête	1316	1316	1316	1091	1530	grani
C_4_99	Autres porcins	Euros par tête	230	230	230	260	201	grani
C_5_1	Poulets de chair	Euros pour 100 têtes	1061	1061	1061	1065	1177	grani
C_5_2	Poules pondeuses	Euros pour 100 têtes	1477	1477	1477	1477	1477	grani
C_5_3	Autres volailles	Euros pour 100 têtes	2212	2157	2190	2043	2944	grani
C_6	Lapins mères	Euros par tête	213	213	213	213	213	grani
C_7	Abeilles	Euros par ruche	154	154	154	154	154	

On obtiendra ainsi par sommation, pour chaque exploitation, les pseudo-PBS « grandes cultures », « lait (bovin) », « élevage autre » et « cultures permanentes » des 2 années (donc 8 variables).

coefficients semi-synthétiques à appliquer aux variables de la base

COEFFS SYNTHETIQUES CALCULES		Haute-Normandie	Basse-Normandie	Lorraine	Pays de la Loire	Midi-Pyrénées	NIE consolidée	regroupeme
céréales	Euros par ha	1 450	1 227	1 096	1 137	945	1 348	grande cultur
oléagineux	Euros par ha	1 502	1 376	1 261	1 131	916	1 459	grande cultur
protéagineux	Euros par ha	1 041	1 092	799	880	525	1 063	grande cultur
Betterave indus	Euros par ha	2 383	2 371	2 357	2 387	0	2 380	grande cultur
PI fibre	Euros par ha	2 132	1 931	1 948	2 458	2 028	2 102	grande cultur
Autres ci	Euros par ha	2 012	2 012	2 012	2 892	4 625	2 012	grande cultur
PdT	Euros par ha	7 906	5 428	6 793	17 521	6 948	7 619	grande cultur
Légumes de plein ch	Euros par ha	4 404	5 261	7 214	6 734	9 231	5 040	grande cultur
Arboriculture	Euros par ha	5 245	3 250	8 083	13 322	10 547	3 905	cp
horti-pepi	Euros par ha	30 196	28 620	50 639	42 547	47 477	28 895	cp
vigne	Euros par ha	0	0	9 170	7 811	6 375	0	cp
PT	Euros par ha	74	74	63	63	51	74	elv non-lait
STH productives	Euros par ha	51	57	53	46	32	55	elv non-lait
STH peu productives	Euros par ha	14	14	14	14	14	14	elv non-lait
MF	Euros par ha	116	115	95	102	100	115	elv non-lait
autres fourrages	Euros par ha	159	163	133	152	109	160	elv non-lait
VL	Euros par tête 2007	2 216	2 067	2 291	2 310	2 103	2 102	ELV-LAIT
VL	Euros par tête 2014			2 679	2 614	2 314	2 480	ELV-LAIT
VA	Euros par tête	674	674	674	674	674	674	elv non-lait
Bovins autres	Euros par tête	394	435	467	463	506	423	elv non-lait
Brebis-lait	par brebis	139	148	148	148	268	144	elv non-lait
Brebis-viande	par brebis	139	148	148	148	268	144	elv non-lait
Chèvres	par chèvre	542	537	537	534	537	539	elv non-lait

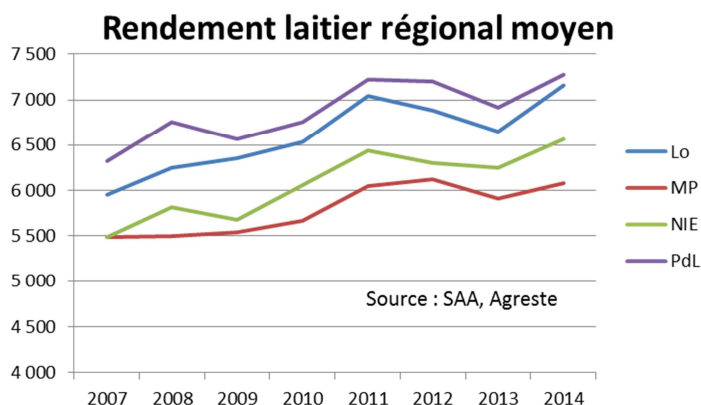
Nota :

1/ Il a été choisi de faire évoluer le coefficient des vaches laitières entre 2007 et 2014, dans la mesure où cela traduit une évolution *tendancielle* (et non conjoncturelle) et en *volume*. Pour tous les autres coefficients, les valeurs 2007 et 2014 sont identiques.

2/ Les fourrages (dont les valeurs-PBS sont faibles) ont été regroupés sous « élevage autre », ainsi que le lait de brebis.

3/ Les extractions de départ avaient été faites avec des coefficients identiques en vaches laitières, et avec imputation des fourrages aux deux types d'élevage. Ils ont été corrigés a posteriori sur les extractions, ce qui était possible sans déformation puisque les pseudo-PBS partent d'un coefficient multiplicatif sur des effectifs et des surfaces connus.

Pour reproduire ce type d'étude à l'avenir, il conviendra d'établir au préalable si on considère que certains coefficients doivent évoluer pour des raisons structurelles (ou non), par exemple à partir de statistiques exogènes type SAA, et de construire les variables pseudo-PBS en conséquence afin d'éviter cette étape fastidieuse.

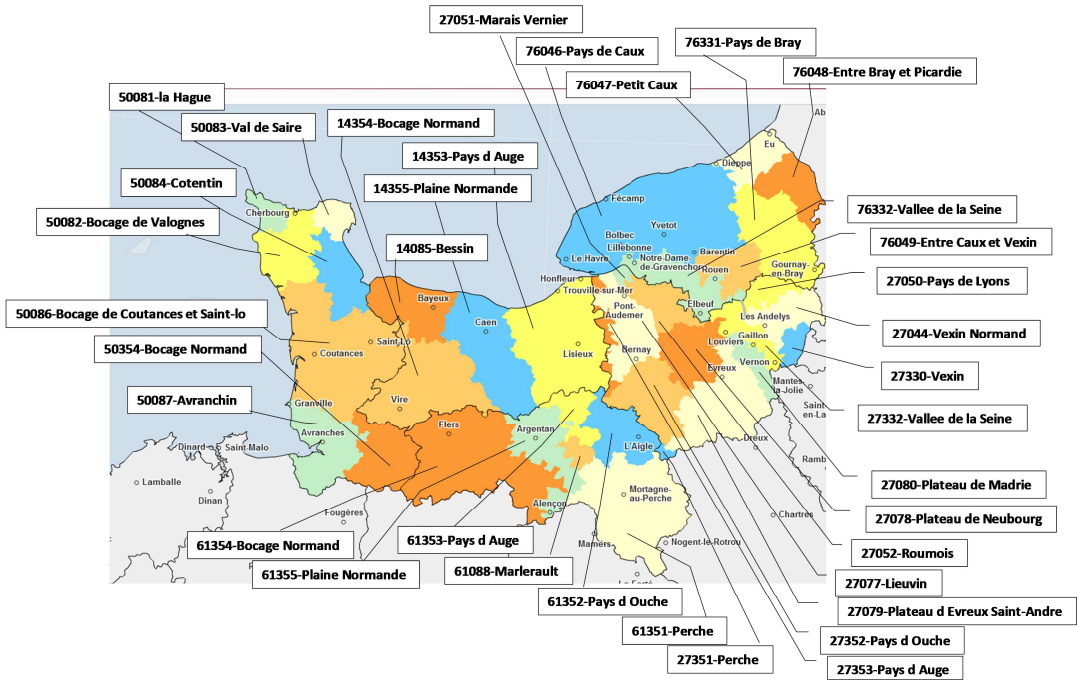


Annexe 3 - liste et cartes des petites régions agricoles (PRA)

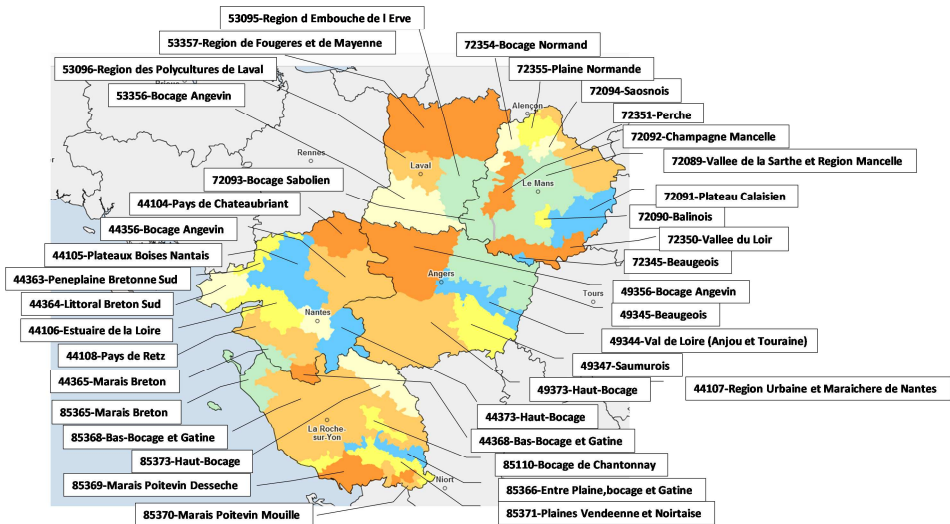
dép.	PRA	Région	numeroPRA
54	la Haye	Lorraine	5435
54	Plateau Lorrain Sud	Lorraine	5436
54	Montagne Vosgienne	Lorraine	5437
54	Pays Haut-Lorrain	Lorraine	5438
54	Cotes de Meuse	Lorraine	5439
54	Woevre	Lorraine	5440
55	Pays Haut-Lorrain	Lorraine	5538
55	Barrois	Lorraine	5534
55	Argonne	Lorraine	5535
55	Woevre	Lorraine	5536
57	Warndt	Lorraine	5733
57	Vallee de la Moselle	Lorraine	5704
57	Plateau Lorrain Sud	Lorraine	5735
57	Montagne Vosgienne	Lorraine	5737
57	Pays Haut-Lorrain	Lorraine	5738
57	Plateau Lorrain Nord	Lorraine	5743
88	la Haye	Lorraine	8835
88	Plateau Lorrain Sud	Lorraine	8836
88	Montagne Vosgienne	Lorraine	8837
88	Voge	Lorraine	8839
88	Bassigny-Chatenois	Lorraine	8810
88	Cotes de Meuse	Lorraine	8818
88	Barrois	Lorraine	8814
12	Rouquier de Marçillac	Midi-Pyrénées	1261
12	Levezou	Midi-Pyrénées	1262
12	Rouergue et Bas-Quercy	Midi-Pyrénées	1267
12	Viadene et Vallée du Lot	Midi-Pyrénées	1267
12	Segala et Chataignerai	Midi-Pyrénées	1269
12	Grands-Causse	Midi-Pyrénées	1241
12	Plateaux de lacaune,du Sommail et de L Espinouze	Midi-Pyrénées	1242
12	Aubrac	Midi-Pyrénées	1249
31	Coteaux du Gers	Midi-Pyrénées	3165
31	Coteaux de Gascogne	Midi-Pyrénées	3169
31	Vallées et Terrasses de la Garonne Supérieure	Midi-Pyrénées	3160
31	Lauragais	Midi-Pyrénées	3161
31	Volvestre et Razès	Midi-Pyrénées	3162
31	Plantaurel	Midi-Pyrénées	3163
31	Pyrenées Centrales et Pays de Sault	Midi-Pyrénées	3172
32	Haut-Armagnac	Midi-Pyrénées	3267
32	Tenarezze	Midi-Pyrénées	3269
32	Astarac	Midi-Pyrénées	3263
32	Lomagne	Midi-Pyrénées	3264
32	Coteaux du Gers	Midi-Pyrénées	3265
32	Vic-Bihl	Midi-Pyrénées	3266
32	Tursan et Rivière Basse	Midi-Pyrénées	3267
32	Bas-Armagnac	Midi-Pyrénées	3268
46	Bourianne	Midi-Pyrénées	4659
46	Vallee de la Dordogne	Midi-Pyrénées	4660
46	Causse de Gramat et de Limogne	Midi-Pyrénées	4634
46	Quercy Blanc	Midi-Pyrénées	4636
46	Viadene et Vallée du Lot	Midi-Pyrénées	4637
46	Bas-Pays de Brive	Midi-Pyrénées	4638
46	Segala et Chataignerai	Midi-Pyrénées	4639
65	Montagne de Bigorre	Midi-Pyrénées	6566
65	Coteaux de Bigorre	Midi-Pyrénées	6568
65	Haute Vallée de l'Adour	Midi-Pyrénées	6560
65	Coteaux du Béarn	Midi-Pyrénées	6561
65	Astarac	Midi-Pyrénées	6563
65	Vic-Bihl	Midi-Pyrénées	6566
65	Tursan et Rivière Basse	Midi-Pyrénées	6567
65	Coteaux de Gascogne	Midi-Pyrénées	6569
81	Gallacois	Midi-Pyrénées	8161
81	Coteaux Molassiques	Midi-Pyrénées	8162
81	Plaine de l'Albigeois et du Castrais	Midi-Pyrénées	8163
81	Lauragais	Midi-Pyrénées	8161
81	Causse du Quercy	Midi-Pyrénées	8165
81	Segala et Chataignerai	Midi-Pyrénées	8169
81	Plateaux de lacaune,du Sommail et de L Espinouze	Midi-Pyrénées	8142
81	Montagne Noire	Midi-Pyrénées	8143
81	Bas-Quercy de Montclar	Midi-Pyrénées	8264
82	Bas-Quercy de Montpezat	Midi-Pyrénées	8265
82	Lomagne	Midi-Pyrénées	8264
82	Coteaux du Gers	Midi-Pyrénées	8265
82	Vallées et Terrasses de la Garonne Supérieure	Midi-Pyrénées	8260
82	Lauragais	Midi-Pyrénées	8261
82	Causse du Quercy	Midi-Pyrénées	8265
82	Quercy Blanc	Midi-Pyrénées	8266
82	Rouergue et Bas-Quercy	Midi-Pyrénées	8267
82	Coteaux Neraçois	Midi-Pyrénées	8268
82	Pays de Serres	Midi-Pyrénées	8269
09	Vallées et Terrasses de la Garonne Supérieure	Midi-Pyrénées	0960
09	Volvestre et Razès	Midi-Pyrénées	0962
09	Plantaurel	Midi-Pyrénées	0963
09	Pyrenées Centrales et Pays de Sault	Midi-Pyrénées	0972

dép.	PRA	Région	numeroPRA
14	Bessin	Normandie	1435
14	Pays d'Auge	Normandie	1436
14	Bocage Normand	Normandie	1437
14	Plaine Normande	Normandie	1438
27	Vexin Normand	Normandie	2734
27	Pays de Lyons	Normandie	2735
27	Marais Vernier	Normandie	2736
27	Roumois	Normandie	2737
27	Lieuvin	Normandie	2738
27	Plateau de Neubourg	Normandie	2739
27	Plateau d'Evreux Saint-Andre	Normandie	2740
27	Plateau de Madrie	Normandie	2741
27	Vexin	Normandie	2742
27	Vallee de la Seine	Normandie	2743
27	Perche	Normandie	2744
27	Pays d'Ouche	Normandie	2745
27	Pays d'Auge	Normandie	2746
50	la Hague	Normandie	5031
50	Bocage de Valognes	Normandie	5032
50	Val de Saire	Normandie	5033
50	Cotentin	Normandie	5034
50	Bocage de Coutances et Saint-lo	Normandie	5035
50	Avranchin	Normandie	5036
50	Bocage Normand	Normandie	5037
61	Marlerrault	Normandie	6138
61	Perche	Normandie	6139
61	Pays d'Ouche	Normandie	6140
61	Pays d'Auge	Normandie	6141
61	Bocage Normand	Normandie	6142
61	Plaine Normande	Normandie	6143
76	Pays de Caux	Normandie	7644
76	Petit Caux	Normandie	7645
76	Entre Bray et Picardie	Normandie	7646
76	Entre Caux et Vexin	Normandie	7647
76	Pays de Bray	Normandie	7648
76	Vallee de la Seine	Normandie	7649
44	Pays de Chateaubriant	Pays de la Loire	4494
44	Plateaux Boises Nantais	Pays de la Loire	4495
44	Estuaire de la Loire	Pays de la Loire	4496
44	Region Urbaine et Maraichere de Nantes	Pays de la Loire	4497
44	Pays de Retz	Pays de la Loire	4498
44	Bocage Angevin	Pays de la Loire	4499
44	Peneplaine Bretonne Sud	Pays de la Loire	4493
44	Littoral Breton Sud	Pays de la Loire	4494
44	Marais Breton	Pays de la Loire	4495
44	Bas-Bocage et Gatine	Pays de la Loire	4496
44	Haut-Bocage	Pays de la Loire	4497
49	Val de Loire (Anjou et Touraine)	Pays de la Loire	4994
49	Beaugois	Pays de la Loire	4995
49	Saumurois	Pays de la Loire	4996
49	Bocage Angevin	Pays de la Loire	4997
49	Haut-Bocage	Pays de la Loire	4998
53	Region d'Embouche de l'Erve	Pays de la Loire	5395
53	Region des Polycultures de Laval	Pays de la Loire	5396
53	Bocage Angevin	Pays de la Loire	5397
53	Region de Fougeres et de Mayenne	Pays de la Loire	5398
72	Vallee de la Sarthe et Region Mancelle	Pays de la Loire	7294
72	Balinois	Pays de la Loire	7295
72	Plateau Calaisien	Pays de la Loire	7296
72	Champagne Mancelle	Pays de la Loire	7297
72	Bocage Sabolien	Pays de la Loire	7298
72	Saosnois	Pays de la Loire	7299
72	Beaugois	Pays de la Loire	7300
72	Vallee du Loir	Pays de la Loire	7291
72	Perche	Pays de la Loire	7292
72	Bocage Normand	Pays de la Loire	7293
72	Plaine Normande	Pays de la Loire	7294
85	Bocage de Chantonnay	Pays de la Loire	8570
85	Marais Breton	Pays de la Loire	8571
85	Entre Plaine,bocage et Gatine	Pays de la Loire	8572
85	Bas-Bocage et Gatine	Pays de la Loire	8573
85	Marais Poitevin Desseche	Pays de la Loire	8574
85	Marais Poitevin Mouille	Pays de la Loire	8575
85	Plaines Vendeeenne et Noirtaise	Pays de la Loire	8576
85	Haut-Bocage	Pays de la Loire	8577

NORMANDIE



PAYS DE LA LOIRE



LORRAINE

